

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 2010435	Date d'inspection Le 10 mai 2023	
Nom de l'établissement Club Ste-Thérèse 2		Numéro de téléphone (506) 855-7417	
Adresse 500 rue Notre-Dame Dieppe NB E1A 5C2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Kyleigh Roy		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : a) la routine quotidienne.	25(a)	12 mai 2023	10 mai 2023
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé que la routine quotidienne n'était pas affichée bien en vue dans l'établissement. L'exploitant doit afficher une copie de la routine quotidienne dans un endroit bien en vue dans l'établissement. Lors de l'inspection, l'administratrice a affiché une copie de la routine quotidienne bien en vue dans le gymnase. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé la collation et les jeux libres à l'intérieur. Lors des jeux libres à l'intérieur, l'inspectrice observe les enfants jouer au badminton, aux quilles et dessiner dans le gymnase.</p> <p>Lors de l'inspection, les enfants ont été offerts des cornets à l'érable pour remplacer l'activité de cabane à sucre qui devait avoir lieu aujourd'hui.</p> <p>Une discussion a eu lieu avec l'administratrice pour s'assurer que les roches soient redistribuées afin que la surface protectrice soit égalisée dessous l'équipement fixe.</p> <p>Le ratio est respecté lors de l'inspection.</p>

original signé par
Kyleigh Roy

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 mai 2023

Date

original signé par
Nicole Castonguay

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 mai 2023

Date